



ALERTE SOCIALE

Nancy, le 01 juillet 2021

M. BAIZE Jean Marc
Le Directeur de la DR LORRAINE

Objet : ***Dépôt des revendications des agents des sites de la DR LORRAINE,***

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons, par la présente, de notre décision de s'inscrire en grève pour le Jeudi 01 juillet 2021 à partir de 13H00, dans le cadre des préavis de grève déposé par la Fédération Mines et Energie CGT pour les actions du 1^{er} Juin au 05 juillet 2021 à 24h.

Nous exigeons :

En cette période de crise sanitaire et de scénarios successifs de confinements/dé confinements, le syndicat CGT Energie Meurthe et Moselle sud affirme que l'ensemble des salariés ont contribué à maintenir la réalisation des missions et activités de service public, en poste comme en télétravail, et revendique une nécessaire reconnaissance de leur engagement pour la continuité des activités.

Pour l'ensemble des agents et salariés travaillant pour la DR LORRAINE, la CGT revendique :

- L'amélioration de notre protection sociale par l'augmentation des salaires et donc des cotisations sociales,
- Une augmentation significative et immédiate de la dotation financière destinées aux activités sociales,
- L'ouverture de ces droits à l'ensemble des salariés des entreprises y compris pour les prestataires de services,
- Des mesures salariales exceptionnelles au travers d'un contingent d'avancements supplémentaires,
- L'amélioration des conditions de travail (ex : 32h) et une traçabilité médicale pour les salariés exposés professionnellement à la COVID 19,

- Le maintien des indemnités cantines fermées à tous les salariés qu'ils travaillent sur site ou en télétravail avec la participation de l'employeur à la restauration méridienne,
- L'arrêt du PSE au sein de l'entreprise OTI France SERVICE,
- L'arrêt immédiat des transformations et réorganisations internes en cours ou de toute tentative de suppression d'emploi,
- La publication et le gréement immédiat de l'ensemble des postes vacants à l'organigramme,
- La ré internalisation des activités y compris si ceci doit passer par de la création d'emplois.

Cette situation nous conduit à décider de déposer ce cahier revendicatif, et de décider de l'appel à la grève reconductible par décision de l'assemblée générale.

Nous sommes à votre disposition pour participer à toute rencontre, négociation et information, permettant de répondre positivement aux revendications du personnel.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Secrétaire Général Syndicat CGT
Energie Meurthe et Moselle sud
Et délégué syndical CGT
THEIS Pascal**